

DIAGNOSTIC TECHNIQUE D'ACCESSIBILITE

Extérieurs - IUT AIX

**413 avenue Gaston Berger
13100 Aix en Provence**



VERSION DU : 13/12/2016

Siège social

2 bis Boulevard de la Paix

13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

SAS au capital de 8 000 € - RCS Salon 448 656 660

N° TVA intracommunautaire : FR294865660

SOMMAIRE

Préambule	3
Caractéristiques du site	4
Résultats généraux	4
Résultats par corps d'état	6
Résultats par type et partie de travaux	7
Liste des dérogations	8
Localisation des obstacles	9
Tableau récapitulatif des résultats	11
Analyse fonctionnelle (Logigramme)	13
Fiches de préconisations	14

PREAMBULE

A partir d'un constat visuel, le diagnostic montre les anomalies liées à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans des conditions normales de fonctionnement.

Les obstacles relevés lors de la visite donnent lieu à la proposition de solutions chiffrées pour améliorer l'accessibilité du bâtiment. Les solutions présentées ne remplacent pas les normes, règlements et Documents Techniques Unifiés en vigueur.

Ces propositions de solutions sont destinées à définir des objectifs à atteindre et à évaluer un budget nécessaire au financement des travaux.

Accès-métrie, en tant que bureau de conseil, choisit une solution qui paraît être la plus raisonnable en termes d'accessibilité et de coût. En aucun cas, cette solution est l'unique et ne sera obligatoirement retenue par le maître d'ouvrage.

Les propositions ne constituent pas de devis, ni de cahier des charges qui reste du domaine d'un maître d'œuvre.

Le chiffrage est une valeur indicative pour une gamme de produits moyenne.

Il s'entend **hors taxes (HT)** et également :

- **hors maîtrise d'œuvre,**
- **hors honoraires de bureaux d'études,**
- **hors risque amiante...**

Les préconisations ne prennent pas en compte d'éventuelles complexités qui échappent à une analyse visuelle.

Les audits étant réalisés de jour, l'éclairage extérieur en conditions nocturnes d'utilisation n'a pas été vérifié. Les niveaux réglementaires à respecter concernant l'éclairage sont :

- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les parcs de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles
- 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles
- 200 lux au droit des postes d'accueil
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile

Les obstacles liés à l'acoustique du bâtiment sont pris en compte dans nos audits par appréciation de l'auditeur. Il appartient au Maître d'Ouvrage de déterminer les surfaces concernées et de fournir les caractéristiques acoustiques des matériaux installés.

Les poignées de porte, dont la hauteur est supérieure à 130 cm dans un grand nombre d'établissements recevant des enfants en bas âge, n'ont pas été relevées dans ces audits. En effet, il s'agit de prescription de sûreté et l'accessibilité ne peut aller à l'encontre.

Les obstacles du tableau récapitulatif des résultats et les fiches de préconisations respectent le code couleur suivant :

	Obstacle relevé sur voirie (Domaine public)
	Obstacle relevé sur les parties accessibles au public (ERP)

RESULTATS DE L'AUDIT

Date l'audit :	13/10/2016
Auditeur :	Julien OLIVERI
Coordonnées de l'agence :	Agence de la Roque d'Anthéron 2 bis Boulevard de la Paix 13 640 La Roque d'Anthéron Tél : 04.42.90.43.60
Chef de projet :	Julien OLIVERI

Caractéristiques du site

Adresse :	413 avenue Gaston Berger
Code Postal	13100
Ville :	Aix en Provence
Département :	13-Bouches-du-Rhône
Classement ERP :	IOP
Type ERP :	
Services et fonctions :	UNIVERSITE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Surface :	

Synthèse

Indice d'accessibilité actuel :	38%
Indice d'accessibilité potentiel :	100%
Nombre d'obstacles :	24
Montant global :	57 070 €HT

Nombre d'obstacles sur voirie :	3
Enveloppe voirie :	0 €HT
Nombre d'obstacles Lieux de Travail (LT) :	0
Enveloppe Lieux de Travail (LT) :	0 €HT
Nombre d'obstacles ERP :	21
Enveloppe partie ERP :	57 070 €HT

Indices, obstacles et montants des préconisations par type de handicap

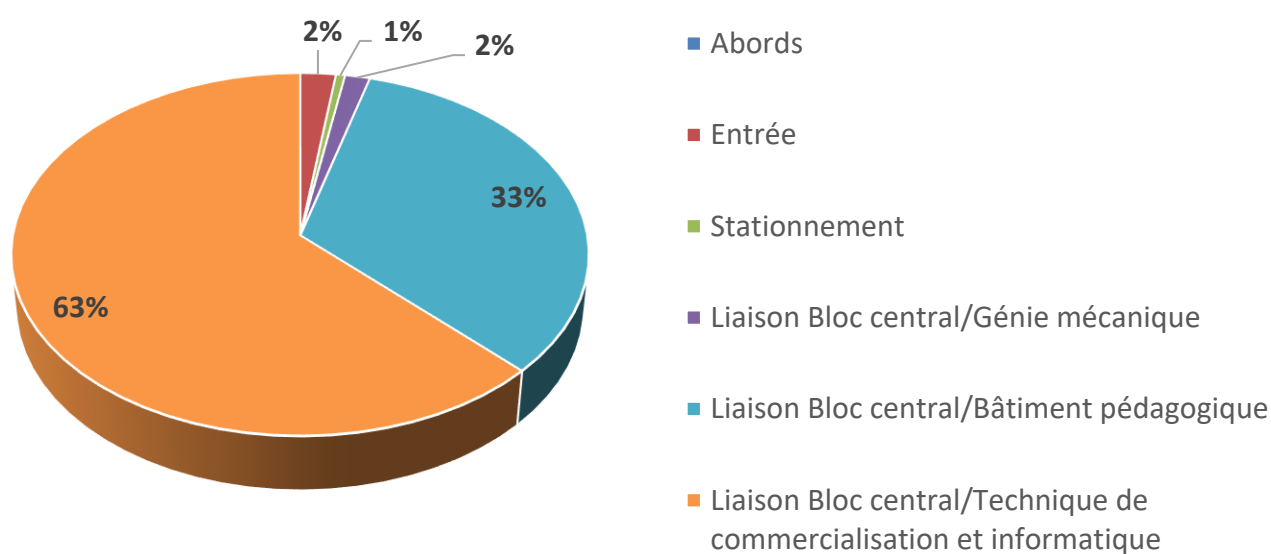
	MOTEUR	VISUEL	AUDITIF	MENTAL
Indice d'accessibilité	66%	66%	100%	100%
Montant des préconisations	53 310 € HT	15 580 € HT	€ HT	€ HT
Nombre d'obstacle	17	11	0	0

N.B : La somme des montants par type de handicap ne correspond pas au montant total des préconisations car certains obstacles peuvent toucher plusieurs types de handicap.

Résultats par fonction

Résultats par fonction	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Abords	25%	3	0 € HT	100%
Entrée	75%	1	1 250 € HT	100%
Stationnement	50%	1	320 € HT	100%
Liaison Bloc central/Génie mécanique	50%	2	880 € HT	100%
Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique	43%	6	18 860 € HT	100%
Liaison Bloc central/Technique de commercialisation et inform	0%	11	35 760 € HT	100%

Répartition de l'enveloppe par fonction



Accessibilité après travaux / Dérogation

Nombre de dérogation :	0
------------------------	---

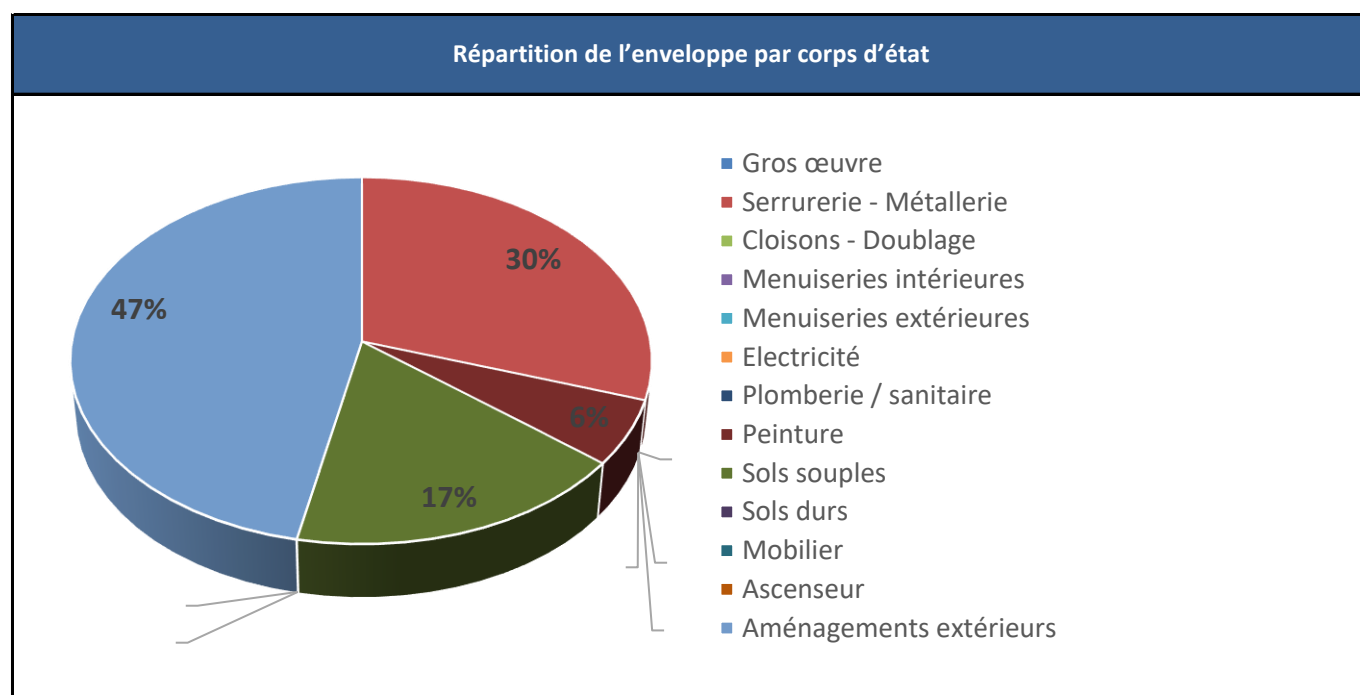
Pas de dérogation à demander

Commentaires particuliers / Source d'économie potentielle

Sans objet

Résultats par corps d'état

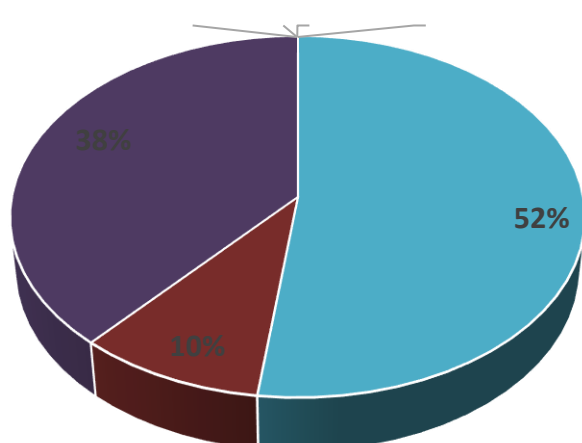
Répartition par corps d'état	
Gros œuvre	0 €HT
Serrurerie - Métallerie	12 291 €HT
Cloisons - Doublage	0 €HT
Menuiseries intérieures	0 €HT
Menuiseries extérieures	0 €HT
Electricité	0 €HT
Plomberie / sanitaire	0 €HT
Peinture	2 337 €HT
Sols souples	7 121 €HT
Sols durs	0 €HT
Mobilier	0 €HT
Ascenseur	0 €HT
Aménagements extérieurs	19 108 €HT
TOTAL hors frais de chantier	40 857 €HT
Frais de chantier, protection, pilotage	16 213 €HT
TOTAL	57 070 €HT



Répartition des montants par partie d'ouvrage

Partie d'ouvrage (hors domaine public)	Nombre d'obstacles	Montant	%	Référence des obstacles
Ascenseur / Elévateur	0	0 €HT	0%	
Signalétique	0	0 €HT	0%	
Sanitaire / Douche	0	0 €HT	0%	
Equipement et mobilier	0	0 €HT	0%	
Escalier	13	29 690 €HT	52%	C6 C7 C8.1 C8.2 C10.1 C10.2 C12.1 C12.2 C13.1 C13.2 C14.1 C14.2 C17
Cheminement intérieur horizontal	0	0 €HT	0%	
Porte et sas	0	0 €HT	0%	
Cheminement extérieur horizontal	7	5 430 €HT	10%	C2 C4 C5 C9 C14.3 C14.4 C15
Eclairage	0	0 €HT	0%	
Arrêt / Stationnement	4	21 950 €HT	38%	C1 C3 C11 C16
TOTAL	24	57 070 €HT		

Répartition des montants par partie d'ouvrage



- Ascenseur / Elévateur
- Signalétique
- Sanitaire / Douche
- Equipement et mobilier
- Escalier
- Cheminement intérieur horizontal
- Porte et sas
- Cheminement extérieur horizontal
- Eclairage
- Arrêt / Stationnement

LISTE DES DEROGATIONS

Nombre de dérogation :	0
Référence des obstacles	
Commentaire :	Sans objet

N° obstacle	Elément affecté	Fonction concernée	Texte de référence					Motif de la dérogation	Substitution proposée

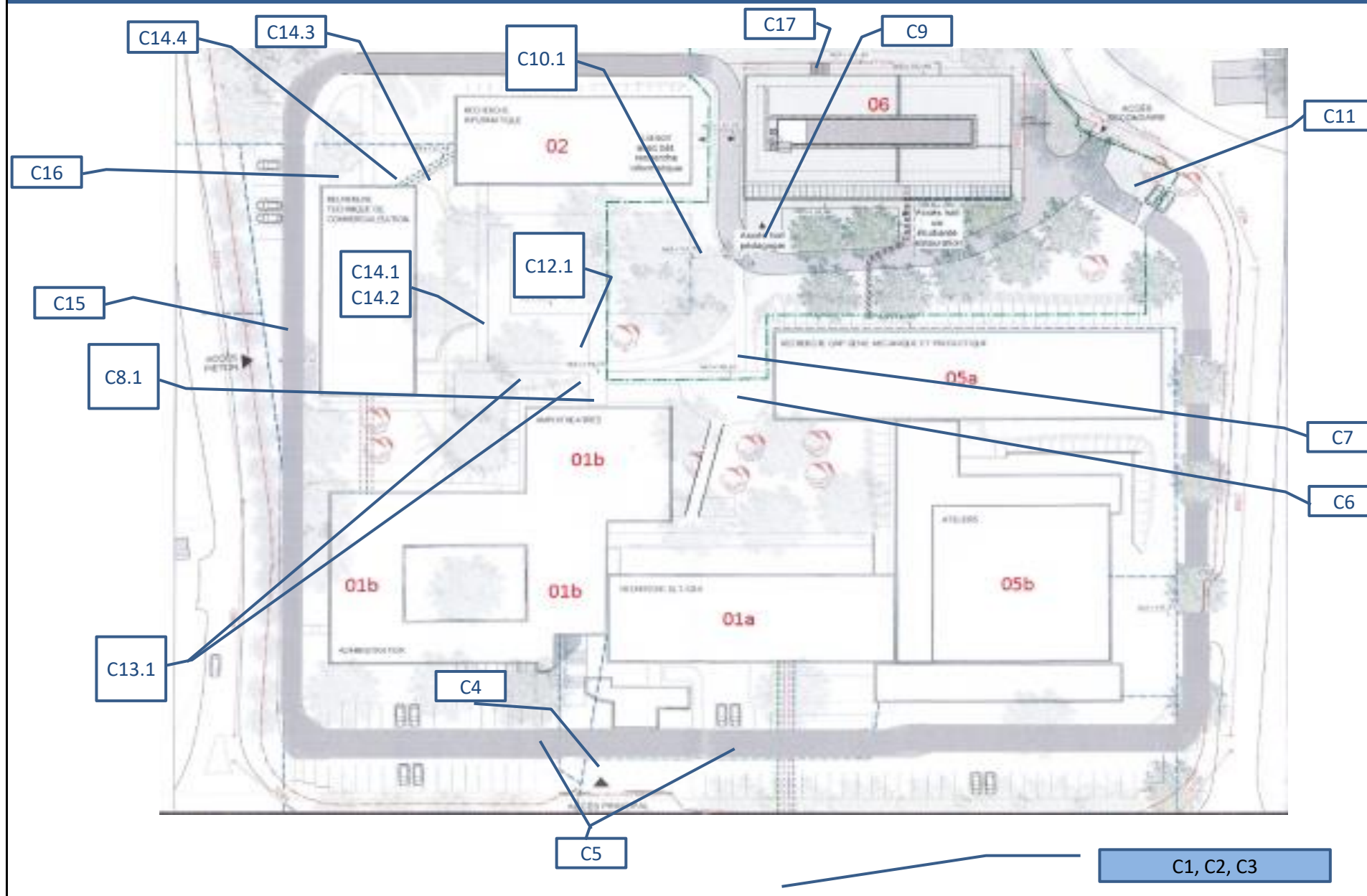
LOCALISATION DES OBSTACLES

Les obstacles sont indiqués sur les plans en fonction de leur localisation et sont localisés avec leur identifiant.

Exemple : C1 correspond à l'obstacle n°1 des fiches de préconisations (Absence de quai de bus).

Les références sur fond **blanc** concernent les parties **ERP** et les références sur fond **bleu** concernant la **voirie**.

EXTERIEURS



FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE	Élaboration de l'AdAP	Extérieurs - IUT AIX	38%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1 C2 C3	25%
Entrée	C4	75%
Stationnement	C5	50%
Liaison Bloc central/Génie mécanique	C6 C7	50%
Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique	C8.1 C8.2 C9 C10.1 C10.2 C11	43%
Liaison Bloc central/Technique de commercialisation et informatique	C12.1 C12.2 C13.1 C13.2 C14.1 C14.2 C14.3 C14.4 C15 C16 C17	0%

	OBSTACLE	PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1	BUS (ARRET DE BUS)	Arrêt x 2 Coton rouge	VOIR AVEC LE GESTIONNAIRE DU SERVICE DE TRANSPORT	0 € HT 25%
C2	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Depuis le bus	VOIR AVEC LE GESTIONNAIRE DE VOIRIE	0 € HT 25%
C3	PRKG (PARKING)	Devant l'IUT	VOIR AVEC LE GESTIONNAIRE DE VOIRIE	0 € HT 25%
C4	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Vers l'entrée	Poser une(des) bande(s) de guidage	1 250 € HT 25%
C5	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Depuis le parking vers l'entrée	Contraster le(s) potelet(s)	320 € HT 50%
C6	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Vers l'entrée génie mécanique	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	530 € HT 25%
C7	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Vers le bâtiment pédagogique	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	350 € HT 25%
C8.1	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	A la sortie du bloc central	Baliser les cheminements accessibles à tous	480 € HT 7%
C8.2	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	A la sortie du bloc central	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	1 060 € HT 7%
C9	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Vers l'entrée du bâtiment pédagogique	Contraster le(s) potelet(s)	160 € HT 14%
C10.1	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Entre le bâtiment pédagogique et informatique	Créer une rampe d'accès de pente conforme	15 360 € HT 7%
C10.2	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Entre le bâtiment pédagogique et informatique	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	350 € HT 7%
C11	PRKG (PARKING)	Côté bâtiment pédagogique	Baliser une(des) place(s) réservée(s) avec marquage au sol et signalisation verticale	1 450 € HT 14%
C12.1	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Vers le parvis du bâtiment informatique	Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16	0 € HT 8%
C12.2	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Vers le parvis du bâtiment informatique	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	4 530 € HT 8%
C13.1	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	x 2 vers le bâtiment Technique de commercialisation	Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16	0 € HT 8%
C13.2	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	x 2 vers le bâtiment Technique de commercialisation	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	4 380 € HT 8%

C14.1	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Entre le bâtiment Technique de commercialisation et informatique	Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16	0 € HT	4%
C14.2	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Entre le bâtiment Technique de commercialisation et informatique	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	1 850 € HT	4%
C14.3	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Entre le bâtiment Technique de commercialisation et informatique	Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement conforme	2 100 € HT	4%
C14.4	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Entre le bâtiment Technique de commercialisation et informatique	Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement conforme	1 600 € HT	4%
C15	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Accès arrière vers technique de commercialisation	Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16	0 € HT	17%
C16	PRKG (PARKING)	Derrière le bâtiment technique de commercialisation	Baliser une(des) place(s) réservée(s). Reprendre l'espace derrière le bâtiment T.C	20 500 € HT	17%
C17	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	Derrière le bâtiment pédagogique	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	800 € HT	17%

MONTANT TOTAL
NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

57 070 € HT

100%

Légende :

	Obstacle relevé sur voirie (Domaine public)
	Obstacle relevé sur les parties accessibles au public (ERP)

ANALYSE FONCTIONNELLE (Logigramme)

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
BUS (ARRET DE BUS) - Arrêt x 2 Coton rouge	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis le bus	0%	C2
PRKG (PARKING) - Devant l'IUT	0%	C3
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis le parking	100%	
	25%	
Fonction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Portail d'entrée	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers l'entrée	0%	C4
ECLA (ECLAIRAGE)	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE) - Extérieure	100%	
	75%	
Fonction : Stationnement		
PRKG (PARKING) - Places réservées x 3 à l'entrée	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis le parking vers l'entrée	0%	C5
	50%	
Fonction : Liaison Bloc central/Génie mécanique		
PREA (PREAU) - Couvert	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe vers l'entrée mécanique	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers l'entrée génie mécanique	0%	C6
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le bâtiment pédagogique	0%	C7
	50%	
Fonction : Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique		
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - A la sortie du bloc central	0%	C8.1 C8.2
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Coursive vers génie mécanique	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe vers le bâtiment pédagogique	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers l'entrée du bâtiment pédagogique	0%	C9
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Entre le bâtiment pédagogique et informatique	0%	C10.1 C10.2
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Parvis du bâtiment informatique	100%	
PRKG (PARKING) - Côté bâtiment pédagogique	0%	C11
	43%	
Fonction : Liaison Bloc central/Technique de commercialisation et informatique		
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le parvis du bâtiment informatique	0%	C12.1 C12.2
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - x 2 vers le bâtiment Technique de commercialisation	0%	C13.1 C13.2
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Entre le bâtiment Technique de commercialisation et informatique	0%	C14.1 C14.2 C14.3 C14.4
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Accès arrière vers technique de commercialisation	0%	C15
PRKG (PARKING) - Derrière le bâtiment technique de commercialisation	0%	C16
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Derrière le bâtiment pédagogique	0%	C17
	0%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :		38%

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C1**

Fonction Abords
BUS (ARRET DE BUS) - Arrêt x 2 Coton rouge

Description



Absence de quai de bus

Principe

Créer un quai surélevé accessible par deux rampes de pente inférieure à 5% et poser un abribus, dont l'implantation permet une aire de rotation de 150 cm de diamètre.

x 2 arrêts

Recommandation : la hauteur du quai doit être adaptée au matériel roulant ; le CERTU recommande une hauteur de quai de 18 cm.



*Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 12° Emplacements d'arrêt de véhicule de transport collectif*

VOIR AVEC LE GESTIONNAIRE DU SERVICE DE TRANSPORT

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis le bus

Description

Rétrécissement à moins de 140 cm

Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme



Principe

Déposer le trottoir existant et créer un trottoir d'une largeur de cheminement de 140 cm avec revêtement dur, uniforme et non-glissant.

Il faudrait enlever les arbres afin que le revêtement ne travaille pas et pour élargir le trottoir



*Décret du 21 décembre 2006 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 1° Cheminements*

VOIR AVEC LE GESTIONNAIRE DE VOIRIE

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C3**

Fonction Abords
PRKG (PARKING) - Devant l'IUT

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Créer une place de parking réservée revêtue en enrobé, comprenant un marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Dans tous les cas, permettre aux PMR de rentrer sur site et d'utiliser les places de stationnement réservées créées à l'intérieur du site



*Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 8° Stationnement réservé*

VOIR AVEC LE GESTIONNAIRE DE VOIRIE

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C4**

Fonction Entrée
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers l'entrée

Description
Absence de bande de guidage sur le cheminement
Accueil de l'établissement difficilement repérable depuis l'entrée



Principe

Poser une bande de guidage antidérapante contrastée pour l'extérieur afin de permettre d'orienter les personnes déficientes visuelles.
A poser entre le portail d'entrée et le bureau d'accueil
NB : bande en caoutchouc posée avec une colle double composants pour les sols lisses et un enduit à froid pour les sols rugueux.
Cette bande doit être conforme à la norme NF P 98-352 ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

BANDE DE GUIDAGE - fourniture et pose	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
longueur de bande de guidage(ml)	25				
pose de bande de guidage caoutchouc			50 €	1 250 €	s. souples
TOTAL				1 250 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C5**

Fonction Stationnement

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis le parking vers l'entrée

Description



Présence d'un obstacle difficilement détectable dans le cheminement

Principe

Contraster le(s) potelet(s), en partie supérieure, par rapport à son environnement immédiat, sur une bande d'au moins 10 cm

x 4



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Mobilier URBAIN - contraster potelet	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de potelet(s)	4				
peinture			80 €	320 €	peinture
TOTAL				320 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C6**

**Fonction Liaison Bloc central/Génie mécanique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers l'entrée génie mécanique**

Description



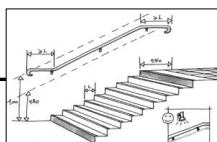
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	2.15	160 €	350 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	2	2.15	40 €	180 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				530 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Liaison Bloc central/Génie mécanique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le bâtiment pédagogique**

Description



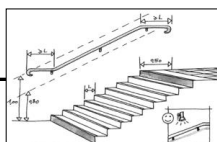
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation
et/ou les équipements selon le tableau
ci-dessous.

NB :

- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose de nez de marche non-glissants contrastés peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	4	2.15	40 €	350 €	s. souples
TOTAL				350 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C8.1**

**Fonction Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - A la sortie du bloc central**

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Baliser l'accès par le préau couvert et par la rampe d'accès entre le bloc central et le bâtiment génie mécanique

De manière plus générale, baliser le cheminement accessible à tous entre le hall d'entrée du bloc central jusqu'au bâtiment pédagogique.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de panneau(x)	4				
signalisation verticale			120 €	480 €	amen.ext
TOTAL				480 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C8.2**

**Fonction Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - A la sortie du bloc central**

Description



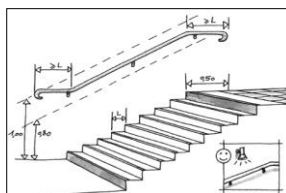
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche. (à installer dans ce cas-là pour éviter les rigoles aux extrémités des escaliers)



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	2.65	160 €	430 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	2	2.65	40 €	220 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur potelets	1	2	320 €	410 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				1 060 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers l'entrée du bâtiment pédagogique**

Description



Présence d'un obstacle difficilement détectable dans le cheminement

Principe

Contraster le(s) potelet(s), en partie supérieure, par rapport à son environnement immédiat.

x 2



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

Mobilier URBAIN - contraster potelet	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de potelet(s)	2				
peinture			80 €	160 €	peinture
TOTAL				160 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C10.1**

**Fonction Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Entre le bâtiment pédagogique et informatique**

Description

Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Créer une rampe paysagère (travaux comprenant le terrassement, évacuation des terres, et la réalisation d'une rampe en béton d'une pente égale ou inférieure à 6% avec palier(s) conforme(s) (1,2x1,4m au départ, à l'arrivée, aux changements de direction et tous les 10 m au maximum) et pose d'un moyen de protection contre les chutes, y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant).

L'idée est de créer une liaison entre le bâtiment pédagogique et les bâtiments T.C et informatique.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 1° Pentes

RAMPE - création <i>sous réserve fondations, réseaux, etc.</i>	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
longueur de la rampe (mL)	13				
terrassement		13	220 €	2 860 €	g.oeuvre
maçonnerie		13	380 €	4 940 €	g.oeuvre
palier(s) intermédiaire(s)	2		780 €	1 560 €	g.oeuvre
Moyen de protection contre les chutes	10	3	200 €	6 000 €	serrurerie
TOTAL				15 360 €	<i>juil-13</i>

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C10.2**

**Fonction Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Entre le bâtiment pédagogique et informatique**

Description



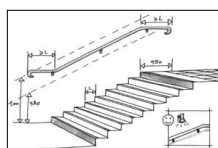
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation
et/ou les équipements selon le tableau
ci-dessous.

NB :

- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL pose de nez de marche non-glissants contrastés peinture et finitions, contrastes contremarches inclus	4	2.15	40 €	350 €	s. souples
TOTAL				350 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C11**

**Fonction Liaison Bloc central/Bâtiment pédagogique
PRKG (PARKING) - Côté bâtiment pédagogique**

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement). Cette place permettra de donner un accès direct au bâtiment pédagogique

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

STATIONNEMENT - signalisation et marquage	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
nombre de place(s)	1				
panneau CE14	1		420 €	420 €	amen.ext
marquage au sol	1		730 €	730 €	peinture
surlongueur de 1.20m sur voie de circulation*	1		300 €	300 €	peinture
TOTAL				1 450 €	

*pour les places situées en épi ou en bataille, lorsque des travaux sont réalisés ou lorsque de nouvelles places sont créées.

Le pictogramme blanc en partie centrale, ainsi que la peinture bleue, sont facultatifs

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C12.1**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le parvis du bâtiment informatique**

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16 comme point de départ du cheminement vers les entrées des bâtiments techniques de commercialisation et informatique



VOIR OC 16

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C12.2**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Vers le parvis du bâtiment informatique**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	2.6	160 €	420 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	12	2.6	40 €	1 250 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur potelets	2	12	320 €	2 860 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				4 530 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C13.1**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - x 2 vers le bâtiment Tech de Co**

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16 comme point de départ du cheminement vers les entrées des bâtiments techniques de commercialisation et informatique



VOIR OC 16

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C13.2**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - x 2 vers le bâtiment Tech de Co**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

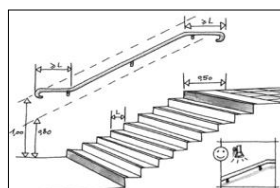
Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.

x 2 escaliers



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	2	2.1	160 €	680 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	10	2.1	40 €	840 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur potelets	4	5	320 €	2 860 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				4 380 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C14.1**

Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Entre le bâtiment Tech de Co et informatique

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16 comme point de départ du cheminement vers les entrées des bâtiments techniques de commercialisation et informatique



VOIR OC 16

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C14.2**

Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Entre le bâtiment Tech de Co et informatique

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	1	1.9	160 €	310 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	4	1.9	40 €	310 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur potelets	2	4	320 €	1 230 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				1 850 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C14.3**

Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Entre le bâtiment Tech de Co et informatique

Description



Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme

Principe

Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement dur, uniforme et non-glissant.

Réaliser un enrobé sur le cheminement entre le bâtiment Techniques de Commercialisation et Informatique

Supprimer les bordures à l'accès du cheminement



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

REPRISE REVETEMENT	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur du cheminement (mL)	15				
repandre complètement le revêtement en enrobé bitumineux		2.00	70 €	2 100 €	amen.ext
TOTAL				2 100 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C14.4**

Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Entre le bâtiment Tech de Co et informatique

Description



Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme

Principe

Reprendre le revêtement existant et réaliser un revêtement dur, uniforme et non-glissant.

Réaliser un revêtement homogène, sans ressaut et surtout sans dévers, du sommet jusqu'au palier de porte.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

REPRISE REVETEMENT	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur du cheminement (mL)	10				
repandre complètement le revêtement en béton désactivé		2.00	80 €	1 600 €	amen.ext
TOTAL				1 600 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C15**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Accès arrière vers Tech de Co**

Description

Pente excessive du cheminement

Env. 8-9%

Principe

Utiliser la place de stationnement réservée créée en OC 16 comme point de départ du cheminement vers les entrées des bâtiments techniques de commercialisation et informatique



VOIR OC 16

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C16**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
PRKG (PARKING) - Derrière le bâtiment Tech de Co**

Description
**Dévers excessif du parking
Absence de place de stationnement réservée**



Principe

Reprendre tout l'espace situé devant le bâtiment Techniques de Commercialisation afin de l'aplanir. Terrasser afin d'avoir un dévers inférieur à 2%. Supprimer le trottoir existant afin de mettre tout l'espace à niveau.

Créer une place de parking réservée revêtue en enrobé, comprenant un marquage au sol contrasté conforme Garder un cheminement en parallèle d'au moins 120 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

REPRISE REVETEMENT	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur du cheminement (mL)	15				
terrassment		15	220 €	3 300 €	g.oeuvre
reprendre complètement le revêtement en enrobé bitumineux		15.00	70 €	15 750 €	amen.ext
TOTAL				19 050 €	

STATIONNEMENT - signalisation et marquage	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de place(s)	1				
panneau CE14	1		420 €	420 €	amen.ext
marquage au sol	1		730 €	730 €	peinture
surlongueur de 1.20m sur voie de circulation*	1		300 €	300 €	peinture
TOTAL				1 450 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
Extérieurs - IUT AIX

Localisation
**413 avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C17**

**Fonction Liaison Bloc central/Tech de Co et informatique
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - Derrière le bâtiment pédagogique**

Description



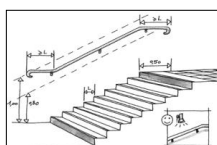
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation
et/ou les équipements selon le tableau
ci-dessous.

NB :

- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose de nez de marche non-glissants contrastés	11	1.8	40 €	800 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
TOTAL				800 €	